

# Les nouveautés de la rentrée 2025

# La réforme France Travail et ses impacts pour les bénéficiaires de RSA

## INFORMATIONS AUX PARTENAIRES

- [LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES](#)
- [LES IMPACTS SUR LA DEMANDE DE RSA EN LIGNE](#)
- [FOCUS SUR LE MONTANT NET SOCIAL](#)
- [LA VIDEO DE PRESENTATION TELEPROCEDURE](#)

# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

**La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi prévoit un ensemble de nouveautés dans le dispositif de suivi des bénéficiaires du RSA**

1

Un dispositif **d'inscription automatique des bénéficiaires/demandeurs du RSA** (ainsi que leurs conjoints/concubins/partenaires) à la liste de demandeurs d'emploi de France Travail

2

**Evolution** de la demande de RSA sur caf.fr

3

Remplacement des données socio-professionnelles **par un recueil de données d'orientation pour l'insertion professionnelle**

4

**Création d'un contrat d'engagement** pour tous les publics qui remplace le PPAE et le CER



ENTRÉE EN VIGUEUR AU 15 JANVIER 2025

# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

Janvier 2025

1

Un dispositif **d'inscription automatique des bénéficiaires/demandeurs du RSA** (ainsi que leurs conjoints/concubins/partenaires) à la liste de demandeurs d'emploi de France Travail

Les inscrits aux listes de demandeurs d'emploi sont désormais les suivants :

- Personnes en recherche d'emploi inscrites à FT ;
- **Demandeurs de RSA et leur conjoint**, concubins, partenaires auxquels ils sont liés par un PACS ;
- **Les bénéficiaires de RSA et leur conjoint** ;
- Personne de 16 à 25 ans sollicitant un accompagnement auprès d'une mission locale ;
- Personne sollicitant un accompagnement par un organisme spécialisé dans l'insertion des personnes en situation de handicap.



Cette inscription automatique ne s'applique pas :

- Pour les demandeurs de RSA et leur conjoint, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité, s'ils sont âgés de plus de 67 ans
- Pour les demandeurs de RSA, concubin ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité, âgés de plus de 64 ans et justifiant d'une durée de cotisation leur permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein

**Toute autre situation pouvant amener à dérogation, doit être étudiée par l'organisme référent.**

# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

Janvier 2025

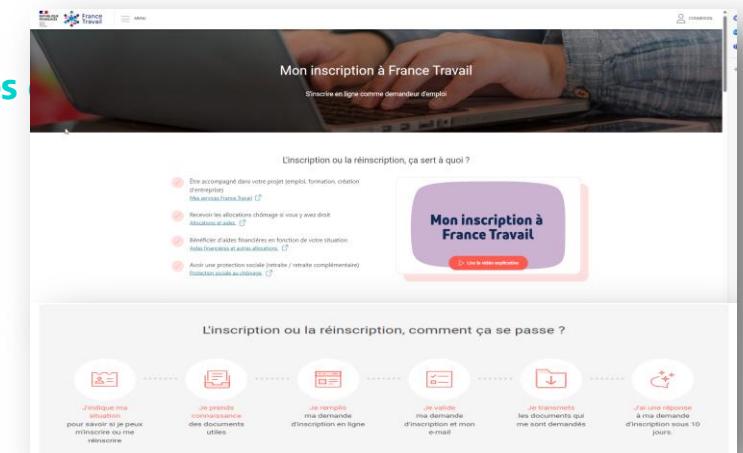
2

## Evolution de la demande de RSA sur caf.fr

Ajout de 2 nouvelles données à saisir dans la demande de RSA en ligne :

- N° AGDREF pour les demandeurs et/ou conjoints de nationalité étrangère (hors CEE et hors Suisse)
- Les coordonnées du conjoint

**Décrochage, en fin de téléprocédure, vers le site de France Travail afin de compléter le recueil des informations d'orientation.**



# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

Janvier 2025

3

Remplacement des données socio-professionnelles **par un recueil de données d'orientation pour l'insertion professionnelle**

Toute inscription sur la liste des demandeurs d'emploi de France Travail conduit au recueil de **données d'orientation pour l'insertion professionnelle** (*qui remplacent les données socio-professionnelles à compter du 15/01/2025*) par cette administration afin d'orienter la personne vers un référent d'accompagnement social, professionnel ou socio-professionnel.

# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

Janvier 2025

4

**Création d'un contrat d'engagement** pour tous les publics qui remplace le PPAE et le CER

**Qui est concerné ? :** Toutes les personnes inscrites sur les listes des demandeurs d'emploi à France Travail ainsi que les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs, les jeunes accompagnés par les missions locales, les personnes en situation de handicap accompagnées par Cap emploi.

**Comment fonctionne - t-il ? :** Le contrat d'engagement est signé entre la personne inscrite à France Travail et l'organisme référent chargé de son accompagnement (France Travail, mission locale, Cap emploi...).

Il est basé sur un diagnostic global et approfondi de la situation de la personne (formation, qualifications, compétences, expérience professionnelle, situation personnelle et familiale, situation locale du marché du travail) réalisé par l'organisme suivant un référentiel partagé.

**Que comprend-il ? :**

- **Les engagements de l'organisme** : un accompagnement personnalisé de formation et de levée de freins, un référent unique pour la durée du contrat;
- **Un plan d'actions** (formation, accompagnement et appui) précisant des objectifs et un degré d'accompagnement. Exemples d'actions possibles : soutien à la recherche d'emploi, formation professionnelle, stage, mission d'insertion, accompagnement à la création d'entreprise.
- **Les engagements de la personne accompagnée** : assiduité et participation active aux actions prévues.

# La réforme France Travail et ses impacts sur le RSA

Juin 2025

5

Un mécanisme de **sanctions** pour les bénéficiaires du RSA refusant de :

- Elaborer ou actualiser le contrat d'engagement
- Respecter le contenu du contrat d'engagement
- Se soumettre aux contrôles

6

Une répartition des **compétences de sanctions** entre France Travail et les Conseils Départementaux

ENTRÉE EN VIGUEUR EN JUIN 2025

Plus d'informations à venir en 2025 concernant les sanctions



Impacts sur la  
demande en  
ligne RSA



VIE PROFESSIONNELLE

Actualité nationale

09.01.2025

**Bénéficiaires du RSA : inscription automatique à France Travail à partir de janvier 2025**

Cette inscription automatique et obligatoire n'entraîne **aucune conséquence sur les droits Rsa**.

L'évolution sur les sanctions sera applicable **à compter de juin 2025** et France travail prendra progressivement contact avec les bénéficiaires RSA déjà inscrits.

**Pour les nouveaux bénéficiaires du Rsa**, la Caf du Var, en partenariat avec le Conseil Départemental du Var, a mis en place depuis 2023 le **Rendez-vous des droits et des devoirs** dans le cadre de Var Insertion Travail (*parcours présent sur nos pages locales sur caf.fr Accueil Allocataires>Ma Caf>Vie professionnelle>Offre de service Je deviens ou je suis bénéficiaire du RSA*).

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-var/offre-de-service/vie-professionnelle/j-entre-dans-le-dispositif-rsa>



**A compter du 15/01/2025****DEMANDER LE RSA**

Cette demande vous prendra environ 10 minutes. Elle doit être saisie en une seule fois et complète afin qu'elle puisse être étudiée par votre Caf.



Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- des informations sur les personnes vivant à votre foyer ( coordonnées de contacts, titre de séjour, etc...)
- des ressources des mois (septembre, octobre, novembre) des personnes de votre foyer
- du dernier avis d'imposition



En fin de démarche, vous aurez :

- le montant estimé de RSA
- le récapitulatif des informations saisies



Des bulles d'aide s'affichent pour vous expliquer les informations à saisir. Cliquez sur le point d'interrogation pour y accéder.

**Vous allez faire une demande de Rsa en ligne. Par conséquent, vous serez automatiquement inscrit à France Travail, ainsi que votre éventuel conjoint.**

Le Rsa est attribué par le département. Les caisses interviennent pour assurer le service du Rsa dans le cadre arrêté avec votre département.

L'attribution du RSA et l'inscription à France Travail ouvrent droit à un accompagnement et entraînent l'obligation de répondre aux demandes du département, de France Travail ou de la Caf.

En cas de non-respect de ces obligations, le versement de la prestation risque d'être suspendu.

**À la fin de votre demande, vous devez compléter sur le site de France Travail (hors département de la Réunion) un questionnaire permettant de déterminer l'organisme le plus adapté pour votre accompagnement.**

Les coordonnées de contact saisies dans le cadre de la demande de RSA ne sont pas enregistrées dans votre dossier mais seront transmises à France Travail dans le cadre de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

**Important**

- Le Rsa est versé dans l'attente des aides prioritaires auxquelles vous pouvez avoir droit. Vous devez faire les démarches nécessaires pour obtenir ces aides auprès des organismes compétents sans attendre.  
Exemple : pension alimentaire, allocation chômage, allocation veuvage, pensions, retraite...
- La demande de RSA vaut demande de CSS, sauf refus express de votre part, celle-ci vous sera attribuée automatiquement. En savoir plus [ICI](#)
- Nous avons besoin de connaître votre adresse mail. Nous vous contactons uniquement par cette messagerie. Penser à la consulter régulièrement.
- Cette demande en ligne vous engage sur l'honneur dès que vous la validez.

**Quitter****Continuer****« DEMANDER LE RSA »**

La page d'entrée de la demande de RSA informe le demandeur de son inscription automatique à France Travail et à la communication des coordonnées de contact.



**Vous allez faire une demande de Rsa en ligne. Par conséquent, vous serez automatiquement inscrit à France Travail, ainsi que votre éventuel conjoint.**

Le Rsa est attribué par le département. Les caisses interviennent pour assurer le service du Rsa dans le cadre arrêté avec votre département.

**L'attribution du RSA et l'inscription à France Travail ouvrent droit à un accompagnement et entraînent l'obligation de répondre aux demandes du département, de France Travail ou de la Caf.**

En cas de non-respect de ces obligations, le versement de la prestation risque d'être suspendu.

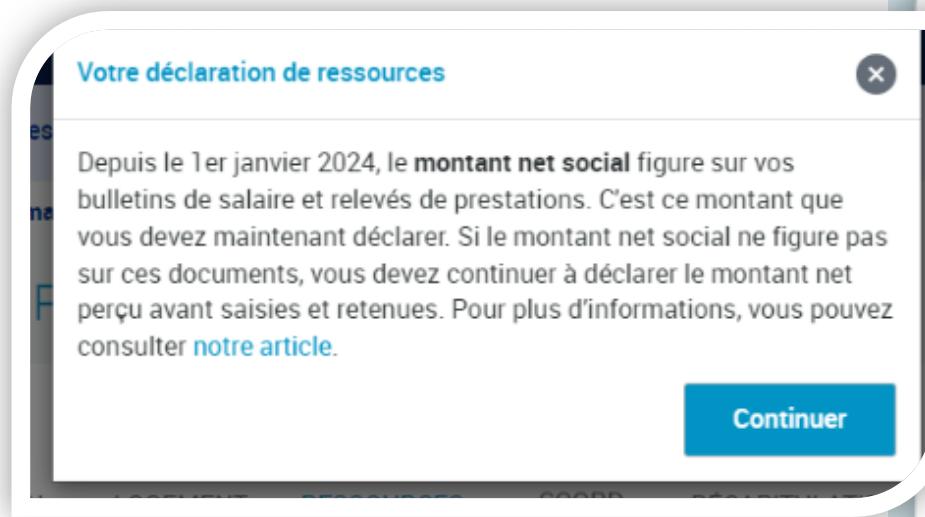
**À la fin de votre demande, vous devez compléter sur le site de France Travail (hors département de la Réunion) un questionnaire permettant de déterminer l'organisme le plus adapté pour votre accompagnement.**

Les coordonnées de contact saisies dans le cadre de la demande de RSA ne sont pas enregistrées dans votre dossier mais seront transmises à France Travail dans le cadre de la loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.



Les ressources pour le demandeur

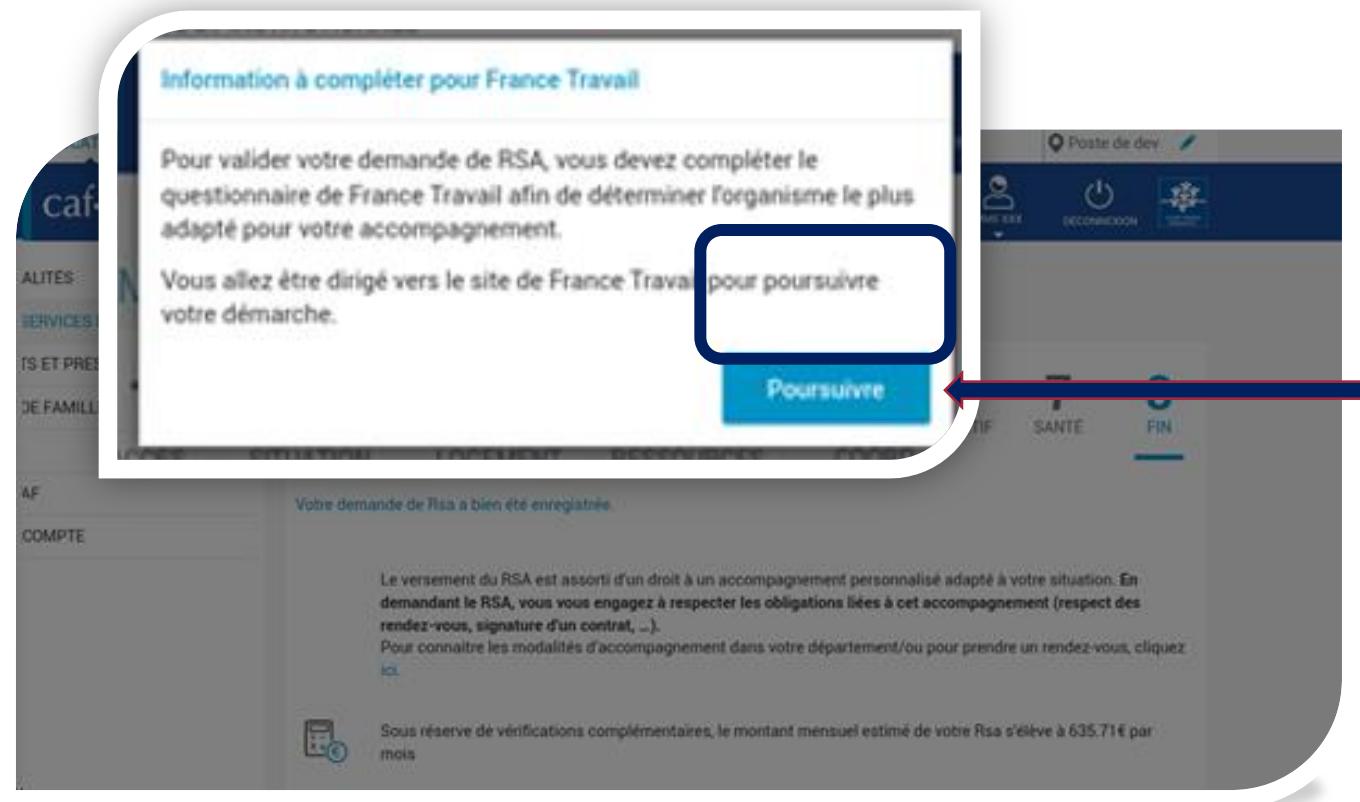
Dès l'accès à l'écran ressources, un message rappelle à l'usager la nécessité de déclarer les salaires **en montant net social**.



The screenshot shows the 'Ressources' (Resources) step of the DRSA application, which is the fourth step in a sequence of eight. The top navigation bar shows steps 1 through 8: ACCÈS, SITUATION, LOGEMENT, RÉCUPÉRATION, COORDINANCES, RÉCAPITULATIF, SANTÉ, and FIN. Step 4 is highlighted with a green border. The main content area is titled 'Votre déclaration de ressources'. It contains a message about the new net social amount starting January 1, 2024, and a 'Continuer' button. Below this, there are sections for 'Salaires', 'Revenus et accessoires de salaire', 'Revenus de stage de formation', 'Revenus exceptionnels', and 'Indemnités de sécurité sociale et chômage'. Each section has input fields for three months: Octobre 2024, Novembre 2024, and Décembre 2024.



En fin de téléprocédure : un message rappelle que la validité de la demande de RSA passe par la complétude du questionnaire France travail afin déterminer l'organisme compétent pour le suivi de l'accompagnement,



Au clic sur le bouton « poursuivre », ouverture d'un nouvel onglet :

The screenshot shows a browser window with two tabs open. The first tab is titled "AF - Mon compte - Simuler ou..." and the second tab is titled "https://www.francetravail.fr/accueil/Qk9xK2ExeUNyQmVaVWU4K0krTHdKWk5mMXBaVEDPL...". A blue arrow points from the second tab to a detailed view of the "Mon inscription à France Travail" page. This page includes a sub-header "S'inscrire en ligne comme demandeur d'emploi", a list of benefits (being accompanied by a project, receiving allowances, benefiting from financial aids, having social protection), and a large button labeled "Mon inscription à France Travail". Below this, a flowchart titled "L'inscription ou la réinscription, comment ça se passe ?" shows six steps: "J'indique ma situation", "Je prends connaissance des documents utiles", "Je remplis ma demande d'inscription en ligne", "Je valide ma demande d'inscription et mon e-mail", "Je transmetts les documents qui me sont demandés", and "J'ai une réponse à ma demande d'inscription sous 10 jours."

En fin de saisie des données d'orientation, l'usager devra retourner sur l'onglet « Mon Compte » pour finaliser sa demande Rsa.

Tous les éléments d'état civils sont rapatriés sur le site de France travail.





Au clic sur « Mon compte », il accède à la page de fin de sa demande Rsa.

Page de fin après fermeture de l'onglet France Travail.

- On lui indique que sa demande est bien enregistrée.
- Il peut télécharger le récapitulatif de sa demande.

DEMANDE LE RSA

1 ACCÈS 2 SITUATION 3 LOGEMENT 4 RESSOURCES 5 COORD. BANCAIRES 6 RÉCAPITULATIF 7 SANTÉ 8 FIN

Votre demande de RSA a bien été enregistrée.

Le versement du RSA est assorti d'un droit à un accompagnement personnalisé adapté à votre situation. En demandant le RSA, vous vous engagez à respecter les obligations liées à cet accompagnement (respect des rendez-vous, signature d'un contrat, ...). Pour connaître les modalités d'accompagnement dans votre département/ou pour prendre un rendez-vous, cliquez ici.

Sous réserve de vérifications complémentaires, le montant mensuel estimé de votre RSA s'élève à 630,71€ par mois.

Ce montant vous est communiqué dans l'attente de la confirmation de l'ouverture de votre droit. Le 1er paiement sera effectué au plus tard le 10 Septembre compte tenu des délais nécessaires à l'étude de cette demande.

Votre demande est complète. Inutile de transmettre de document supplémentaire.

Vous pouvez télécharger dès maintenant :

- Récapitulatif de votre demande de RSA : [RecapRSA.pdf](#)

ou le faire plus tard dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches.

Des questions ?

Vous pourrez suivre le traitement de votre demande dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches dès réception de vos identifiants de connexion. Pour toute question, vous pouvez contacter votre Caf par [courriel](#) ou par [téléphone](#).

Vous pensez avoir fait une erreur, que faire ?

Vous pouvez à tout moment informer la Caf que vous vous êtes trompé dans une déclaration ou que vous avez oublié de déclarer une information. Cela s'appelle le droit à l'erreur...

Votre avis compte !

Pour nous aider à améliorer nos services, prenez 2 minutes pour donner votre avis sur cette demande

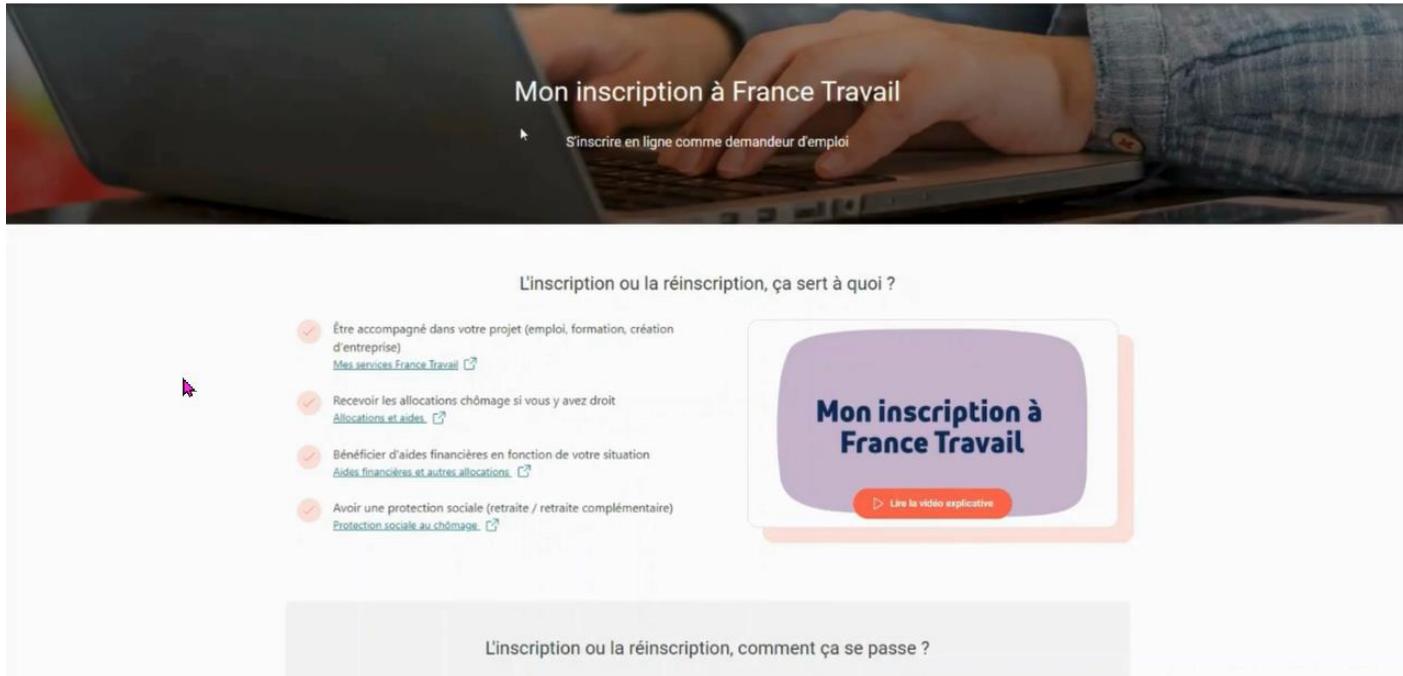
[Je donne mon avis](#)

Terminé



Le lien vers la vidéo de présentation de la modification de la téléprocédure Rsa : [!\[\]\(a48045bf840f60e99d28ce32cf91bb81\_img.jpg\) demo\\_telepro\\_rsa\\_FT.mp4](#)

Dans cette vidéo, vous avez la présentation d'un primo demandeur Rsa de nationalité étrangère où le système génère un compte provisoire avec un numéro AGDREF (présent sur les différents titres de séjour)



The screenshot shows a user's hands typing on a laptop keyboard. The laptop screen displays the France Travail website with the heading "Mon inscription à France Travail". Below the heading, there is a sub-section titled "S'inscrire en ligne comme demandeur d'emploi". The main content area features a large purple button with the text "Mon inscription à France Travail" and a "Lire la vidéo explicative" link. To the left of this button, there is a list of benefits associated with inscription:

- Étre accompagné dans votre projet (emploi, formation, création d'entreprise)  
[Mes services France Travail](#)
- Recevoir les allocations chômage si vous y avez droit  
[Allocations et aides](#)
- Bénéficier d'aides financières en fonction de votre situation  
[Aides financières et autres allocations](#)
- Avoir une protection sociale (retraite / retraite complémentaire)  
[Protection sociale au chômage](#)

At the bottom of the screenshot, there is a footer section with the text "L'inscription ou la réinscription, comment ça se passe ?".





Focus  
MNS - DRM

## FOCUS MONTANT NET SOCIAL (MNS) -DRM

Cette évolution s'accompagne de la création du **Montant Net Social (MNS)** pour faciliter la récupération des données à la source ainsi que la vérification des montants retenus.

Calculé directement par l'employeur ou l'organisme versant les prestations, le MNS constitue une donnée prête à l'emploi pour déclarer les ressources utiles au calcul du Rsa et de la prime d'activité.

**Le Montant Net Social est retenu pour remplacer le montant net perçu.**

Il est obligatoire depuis janvier 2024, et intégré sur les décomptes de prestations (chômage, IJ Cpam, pensions, ...).

### L'objectif du MNS est de :

- ✓ simplifier les démarches des usagers
- ✓ réduire les risques d'erreur
- ✓ préparer le pré-remplissage des futures déclarations trimestrielles Rsa et Prime d'activité.

**Depuis mars 2024**, tous les usagers doivent avoir accès au montant de l'intégralité de leurs ressources quel que soit la nature, exprimées en montant « net social » sur le portail national des droits sociaux : [www.mesdroitssociaux.gouv.fr](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr).

# FOCUS MONTANT NET SOCIAL (MNS) -DRM

Le recours au DRM\* pour le calcul des prestations Rsa et prime d'activité fait évoluer les modalités de recueil des ressources des usagers et implique de combiner 3 sources d'informations :



# FOCUS MONTANT NET SOCIAL (MNS) -DRM

Cette réforme se traduit par **5 évolutions majeures**

WEBINAIRE  
LE JEUDI 6  
FEVRIER



1) La prise en compte du montant net social.

2) L'évolution de la période de référence : passage de M-3/M-1 à M-4 /M-2.

3) La mise en place de mesures compensatoires pour le RSA au moment de la bascule.

5) La mise en place d'un parcours de signalement d'erreurs des ressources récupérées au DRM\* intégré à la téléprocédure de déclaration de ressources.

4) Le pré-affichage des ressources récupérées et le maintien d'une partie déclarative pour les ressources non véhiculées par le DRM\* (pensions alimentaires, revenus des travailleurs indépendants...)

NB: Il est à noter que l'utilisation du DRM\* est obligatoire : les personnes bénéficiant ou souhaitant bénéficier du RSA ou de la Prime d'activité ne peuvent faire valoir un droit d'opposition à ce titre.



\*DRM : Dispositif de ressources mutualisées

## La double authentification

---

[HTTPS://WWW.CAF.FR/ALLOCATAIRES/ACTUALITES/ACTUALITES-NATIONALES/DOUBLE-AUTHENTIFICATION-L-ACCES-VOTRE-ESPACE-MON-COMpte-MIEUX-PROTEGE](https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/double-authentification-l-acces-votre-espace-mon-compte-mieux-protege)

*LIEN VERS LE SITE PARTENAIRES CAF 83*

[HTTPS://WWW.CAF83-PARTENAIRES.FR/ACTUALITES/DOUBLE-AUTHENTIFICATION](https://www.caf83-partenaires.fr/actualites/double-authentification)

# La double authentification

Depuis le 10 décembre 2024

Pour se connecter à son compte Caf, l'usager doit :

1. **S'identifier** avec son numéro de sécurité sociale et son mot de passe  
**ET**
2. **Valider** avec un code de vérification à 6 chiffres (valable durant 15 min), qui lui sera envoyé, simultanément, sur son adresse mail connue au dossier.



## A noter :

- Sur l'appli mobile uniquement, l'usager pourra utiliser la biométrie (empreinte digitale ou faciale) pour éviter ces étapes de connexion.
- Les autres usagers doivent systématiquement demander un code de vérification pour se connecter.
- La double authentification n'est pas demandée sur les PC en libre-service dans les espaces d'accueil Caf ni sur les bornes.

\*Coordonnée de contact sécurisée sur le compte = qui a été enregistrée sur le compte en ayant fait l'objet d'une vérification via un code à 6 chiffres envoyé sur celle-ci.

## **La double authentification, c'est quoi ?**

1. **Connaître ses identifiants de connexion** (NIR et mot de passe)
2. **Avoir accès à sa boîte mail** pour récupérer son code de vérification

**Prérequis : Avoir une adresse mail sécurisée\* sur le compte** pour y distribuer les codes de vérification.

# Renforcement de la protection des données

Depuis le 10 décembre 2024

- ❑ Auparavant, l'allocataire venant faire une modification de ses coordonnées de contact (ajout, correction ou suppression) pouvait simultanément agir sur ses différentes coordonnées (mail, téléphone portable et téléphone fixe) mais une seule était sécurisée via un code de vérification.
- ❑ Désormais, pour des raisons de sécurité, chaque coordonnée doit faire l'objet d'une sécurisation via l'envoi d'un code de vérification à 6 chiffres (valable durant 15 minutes).

Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire

Pour toute modification d'adresse mail ou de numéro de portable, un code de vérification sera envoyé sur la coordonnée de contact afin de la valider.  
En aucun cas vos coordonnées ne seront utilisées à des fins commerciales.

Coordonnée de contact à compléter

Adresse mail      Téléphone portable      Téléphone fixe

[Quitter](#)      [Continuer](#)

Pour rappel : Nos Référentiels

<https://www.caf83-partenaires.fr/referentiels-service>

Des questions ?

Merci !